

CHR VERVIERS	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2021
	N° Fonction :
	Version :

TITRE DE LA FONCTION

CODIFICATEUR DM-RHM (H/F)

1. La fonction de Codificateur DM-RHM

Sous la responsabilité du Directeur médical, le Codificateur DM-RHM (Données Médicales – Résumé Hospitalier Minimum) récolte les données dans le dossier médical du patient en vue de codifier son hospitalisation en langage ICD10-CM.

Cet enregistrement RHM est ensuite transmis au SPF Santé Publique, qui l'utilise pour constituer les statistiques nationales et le calcul du financement de l'hôpital par le biais du Budget des Moyens Financiers (BMF).

Un encodage précis et exhaustif des informations présentes dans le dossier patient permet le calcul de l'activité justifiée, source de financement à travers le BMF.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste de Codificateur à la Cellule DM-RHM se situe au niveau de l'organigramme de la Direction médicale. Il dépend hiérarchiquement du Service des Informations Médico-hospitalières (SIM) et est sous la responsabilité fonctionnelle du Médecin RHM.

b) Les missions de la fonction :

Les missions générales

- Maîtriser les règles et les principes essentiels de codage du SPF Santé Publique
- Utiliser adéquatement la nomenclature de codification des diagnostics et procédures (ICD10-CM)
- Lire et rechercher les informations pertinentes dans l'ensemble du dossier patient
- Transcrire ces données via un codage de qualité afin que le SPF obtienne le nécessaire en matière de statistiques et de recherches et de financement des établissements de soins, et ce dans le respect de la deadline.

Les missions particulières

- Vérifier et corriger si nécessaire les données et renseignements administratifs du séjour
- Lire la totalité du dossier patient pour chaque hospitalisation (médical, infirmier et administratif)
- Codifier les pathologies principales et secondaires, et les procédures / interventions / actes techniques des hospitalisations de jour et hospitalisations classiques
- Vérifier le résultat du codage en déclenchant le calcul des journées justifiées
- Modifier le codage si nécessaire afin de viser la meilleure performance

- Demander des informations complémentaires aux médecins si le dossier n'est pas exhaustif (manque de lettre de sortie, de protocole opératoire, de précisions, ...)
- Echanger avec le médecin RHM et les médecins sur certains dossiers complexes et non-justifiés dans le but de les améliorer
- Codifier efficacement et qualitativement les dossiers sur base des priorités, et ce dans les quotas et délais imposés
- Garantir un codage rapproché des séjours à basse variabilité afin que la facturation obtienne rapidement les résultats nécessaires au financement forfaitaire
- Rappporter à la hiérarchie et au médecin RHM les problématiques du terrain et proposer des pistes de solutions
- Soumettre à sa hiérarchie et au médecin RHM toute proposition susceptible d'améliorer le fonctionnement du service
- Partager ses connaissances avec l'ensemble de l'équipe, et participer à la formation des nouveaux collaborateurs
- Communiquer et collaborer avec les services internes / externes en lien avec le RHM
- Participer pleinement aux projets du service et de l'institution
- Assurer toute autre mission incombant à la cellule DM-RHM

c) **Les compétences :**

• **Compétences génériques**

- Analyser l'information : Analyser de manière ciblée les données et juger d'un œil critique l'information
- Résoudre des problèmes : Traiter et résoudre les problèmes de manière autonome, chercher des alternatives et mettre en œuvre les solutions
- Partager son savoir-faire : Montrer, transmettre et partager ses connaissances, ses idées et ses méthodes de travail
- Conseiller : Fournir des conseils à ses interlocuteurs et développer avec eux une relation de confiance basée sur son expertise
- Travailler en équipe : Créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues
- Faire preuve de respect : Montrer du respect envers les autres, leurs idées et leurs opinions, accepter les procédures et les instructions
- S'adapter : Adopter une attitude souple face aux changements, et s'adapter aux circonstances changeantes et à des situations variées
- Faire preuve de fiabilité : Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité
- Faire preuve d'engagement : S'impliquer entièrement dans le travail en donnant toujours le meilleur de soi-même, en cherchant à atteindre la meilleure qualité et en persévérant même en cas d'opposition
- Gérer le stress : Réagir aux stress en se focalisant sur le résultat, en contrôlant ses émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique
- S'auto-développer : Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon pratique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances
- Atteindre les objectifs : S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises

- **Compétences spécifiques métier**

- Avoir de l'intérêt et maîtriser l'outil informatique (Outlook, traitement de texte, tableurs, moteur de recherche, DMI, logiciel de codage, 3M, ...)
- Avoir une bonne connaissance des pathologies de l'ensemble des spécialités médicales, ainsi que de la structure et le contenu du dossier patient
- Connaître l'anglais médical
- Respecter le secret professionnel

3. **Les modalités d'exercice**

- a) **Grade** : Gradué spécifique OU Infirmier Breveté
- b) **Barème** : B1 OU D6
- c) **Horaire** : A organiser selon les besoins du service et du temps de travail, et ce dans le respect du règlement de travail.

4. **Les conditions d'accès**

Pour l'accès au grade de Gradué Spécifique (B1) :

- Etre titulaire d'un graduat/bachelier à orientation médicale
- Avoir une expérience de minimum 2 ans dans le milieu hospitalier
- Satisfaire à l'épreuve de sélection

Pour l'accès au grade d'Infirmier Breveté (D6) :

- Etre titulaire d'un brevet d'infirmier
- Avoir une expérience de minimum 2 ans dans le milieu hospitalier
- Satisfaire à l'épreuve de sélection

5. **Les atouts**

- Expérience dans le domaine du RHM
- Maîtrise de l'anglais médical
- Connaissance du secteur hospitalier et des services internes et externes en lien avec le RHM

Traçabilité :

Statut du document : approbation

Date de mise en concertation :

Date de mise au cadre :

Rédacteur (chef de service) : _____ Date : _____ Signature : _____

Approbateur : 1. Direction concernée : _____ Date : _____ Signature : _____

2. Direction des R.H. : Date : Signature : _____
3: Direction Générale : Date : Signature : _____
4. BP : Date : Signature : _____
